



Implantation d'un nouveau poteau électrique

Par **merlet_g**, le **27/11/2012 à 16:22**

Bonjour,

Suite a la construction d'un lotissement a proximite de ma propriete, ERDF souhaite augmenter la puissance de la ligne existante correspondante.

Comme cette ligne se termine sur ma propriete (batie, cloture depuis peu), EDF souhaite donc changer un poteau électrique en bois actuellement sur ma propriete par un autre en beton .

Je souhaite m'y opposer, car je souhaite a terme que la partie du reseau sur ma propriete soit enterrée (Aujourd'hui, j ai un magnifique poteau en bois avec des fils juste devant ma porte d'entrée). Il me semble clair que laisser ERDF monter un poteau en beton perennisera la situation actuelle et rendra plus couteux (et ce probablement a mes frais) l'enfouissement future de la ligne.

Je souhaite donc que ERDF monte ce nouveau poteau hors de ma propriete (ce qui evitera au passage de devoir couper de beaux arbres), ce qui est techniquement possible (confirme par le chef de chantier). J'ai tente de contacter le chef de projet cote ERDF, qui ne veux pas me repondre. Quels sont mes recours, puis je interdire l'accès a mon terrain?

Merci pour vos retours

Par **youris**, le **27/11/2012 à 16:26**

bjr,

existe-t-il une servitude concernant cette ligne électrique.

cdt

Par **merlet_g**, le **27/11/2012 à 16:41**

Bonjour et merci pour votre retour - pas a ma connaissance, rien ne figure sur les contrats d'achat de la propriete ni sur le registre des hypotheques.